

**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chartierville, lundi 4 mai 2020 à huis clos par conférence web Teams, sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion ouvre la séance à 19h11.

Sont présents :

M. Claude Gagnon, conseiller poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
Mme Nathalie Guesneau, conseillère poste #3
M. Kenneth Cameron, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5
Mme Vanessa Faucher, conseillère poste #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Paméla Blais est aussi présente.

2. Adoption de l'ordre du jour :

20-3282

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 avril 2020.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 7.1. Résolution – Devis d'Arbre en arbre (bris passerelle)
 - 7.2. Résolution – Formation Collège Shawinigan
 - 7.3. Résolution – Achat bonbonnes usagées / annulation résolution 20-3280
 - 7.4. Résolution – Aide financière à la livraison – Dépanneur Lescault
 - 7.5. Résolution – Lettre d'appui Gravière Boucher
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal :

20-3283

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 2020.

4. Adoption des revenus & dépenses :

20-3284

Il est proposé par M. Kenneth Cameron, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 avril 2020, pour un total des dépenses d'une somme de 49 279,92 \$ et un total des revenus d'une somme 83 754,82 \$.

5. Rapport du Maire :

M. Denis Dion avise que l'ouverture de l'Écocentre est le 4 mai et que si vous devez y aller, prévoir de l'aide, car aucun employé de l'Écocentre n'est autorisé à venir en aide aux personnes qui s'y présentes.

M. Dion explique que la municipalité prévoit faire la location d'une nacelle pour des travaux au Centre communautaire et du coup défrayer les coûts supplémentaires de location pour des travaux à l'église.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Claude Sévigny annonce qu'il assistera à une conférence de presse pour le Programme Nouveau Horizon pour les Aînés du gouvernement fédéral.

M. Sévigny songe à peut-être faire une journée d'activité pour les Journées de la culture en septembre si les normes du gouvernement le permettent.

M. Kenneth Cameron informe qu'il a avisé tous les sous-comités des festivités du 150^e anniversaire que les activités sont reportées à l'an prochain. De plus, celui-ci explique qu'il n'y a toujours pas de confirmation du gouvernement quant à l'ouverture du Centre d'interprétation de la Mine d'Or et que les démarches du Comité Organisation Municipal en Sécurité Civile sont également sur pause, car les rassemblements ne sont toujours pas permis.

7. Informations, correspondances et demandes diverses :

20-3285

7.1. Résolution – Devis d'Arbre en Arbre (bris passerelle)

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Nathalie Guesneau d'accepter le devis de la compagnie Arbre en Arbre Canada Inc. pour

l'évaluation des dommages de la passerelle situer sur le sentier de la Mine d'Or pour une montant de 1 235,00 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

20-3286

7.2. Résolution – Formation Collège Shawinigan

Considérant que le gouvernement du Québec exige une formation à tous les opérateurs responsables de l'assainissement des eaux usées en milieu municipal depuis 2014;

Considérant que la direction générale se veut un pivot dans nos petits milieux municipaux;

Considérant que la directrice générale Mme Paméla Blais s'est portée volontaire pour cette tâche;

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Kenneth Cameron

Que la municipalité de Chartierville procède à l'inscription de Mme Paméla Blais à la formation obligatoire OW3, du Collège Shawinigan pour un montant de 1 820,00 \$;

Adopté à l'unanimité

20-3287

7.3. Résolution – Achat bonbonnes usagées / annulation résolution 20-3280

Attendu que l'achat de valve pour nos bonbonnes nous a été déconseillé par nos spécialistes en équipement incendie;

Attendu qu'il y a possibilité de se procurer des bonbonnes d'air usagées réglementaires à moindre coût pour le Service Incendie de Chartierville;

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Claude Gagnon

Que la municipalité accepte la soumission de Aréo-feu pour l'achat de bonbonnes d'air usagées pour un montant de 900,00 \$ taxes en sus;

Que la présente résolution, il est décrété d'annuler la résolution 20-3280 pour l'autorisation d'achat de 4 valves pour bonbonne d'air.

Adopté à l'unanimité

20-3288

7.4. Résolution – Aide financière à la livraison - Dépanneur Lescault

Considérant les nouvelles normes de confinement du Gouvernement du Québec;

Considérant que le dépanneur Lescault est considéré comme étant un service essentiel et de première ligne;

Il est proposé par M. Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Claude Gagnon

Que la municipalité de Chartierville prolonge pour le mois de mai l'aide financière de 15,00\$ par jour de livraison afin d'aider le service essentiel d'approvisionnement aux citoyens du Dépanneur Lescault de Chartierville;

Que les besoins pour l'aide financière soient réévalués le mois prochain dépendamment des règles de confinement.

Adopté à l'unanimité

20-3289

7.5. Résolution – Lettre d'appui Gravière Boucher

Attendu qu'une demande de la part des propriétaires de la gravière-sablière de la famille Boucher, pour une lettre d'appui concernant leur demande d'exploitation à la CPTAQ;

Attendu que leur demande à la CPTAQ ne contrevient pas à nos règlements municipaux, tel que confirmé par la résolution 19-3182

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par Mme Nathalie Guesneau

Que le Conseil municipal autorise la rédaction d'une lettre d'appui aux propriétaires de la gravière-sablière Boucher en faveur de la poursuite de l'exploitation.

Adopté à l'unanimité

8. Période de questions :

Aucune question n'est posée étant donné que la session est à huis clos.

9. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

10. Levée de la séance :

20-3290

La séance est levée à 19h39 par M. Claude Gagnon sous la résolution 20-3290.

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et secrétaire trésorière